



ASSOCIATION
DE PSYCHOLOGIE ET PSYCHOPATHOLOGIE
DE L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

PUBLIC PROFESSIONNEL ET PRÉ-REQUIS

- Psychologues (titulaires du M2 en psychologie)
- Etudiants M1 ou M2 en psychologie clinique

Pré-requis : expérience et habiletés dans la démarche clinique et diagnostique de l'évaluation psychologique (méthode des tests). Application des grands principes de l'évaluation et de la mesure en psychologie de l'enfant ; faire référence aux Recommandations de la Conférence de consensus 2011 sur *La pratique de l'examen psychologique et l'utilisation des mesures en psychologie de l'enfant* et au Rapport de la recherche-action 2016 sur *L'évaluation psychologique des enfants en situation de handicap*.

Nombre de participants :
de 8 minimum à 15 maximum

LE TAT ENFANTS ET ADOLESCENTS

NIVEAU 2: APPROFONDISSEMENT CLINIQUE ET DIAGNOSTIQUE

2 JOURS DE FORMATION

PROGRAMME GÉNÉRAL

Session qui s'adresse à des psychologues souhaitant approfondir leur pratique des épreuves thématiques auprès des enfants et des adolescents et renforcer leur première approche ou pratique du TAT.

Rappel présentation du test à l'enfant, à l'adolescent (et explication à ses parents). Reprise rapide du repérage des procédés défensifs et leur cotation.

Etude de protocoles- échanges et réflexions sur les cotations difficiles - Analyse qualitative des protocoles.

Discussion diagnostique et synthèse ; rendre compte de l'analyse et suite à donner à l'évaluation projective.

FORMATRICES/FORMATEUR

Responsable de la session

Sabine Malivoir, Psychologue clinicienne - Centre de Référence des Maladies Endocriniennes Rares de la Croissance - Hôpital Robert Debré - Paris ; Enseignante EPP- Institut supérieur catholique de Paris - Coordinatrice de programmes d'éducation thérapeutique

Intervenant(e) associé(e)

Caroline de Mascarel, psychologue clinicienne- activité libérale.

Olivier Halimi, psychologue - CMP enfants-ados, hôpital Erasme -Antony; psychanalyste SPP

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE DE LA SESSION

A l'issue de la formation, le participant aura acquis des compétences pour :

- interpréter les procédés de récit préalablement cotés
- rendre compte de l'analyse des procédés
- élaborer un compte rendu du TAT

PROGRAMME et DÉROULEMENT

en présentiel, en distanciel ou en intra auprès des équipes

Horaires	Demi-journée 1	Demi-journée 3
9h00	Accueil, présentation individuelle et du déroulement de la formation ✓ Reprise des motifs de passation du test et du contexte de passation ✓ Spécificités des projectifs chez l'enfant et l'adolescent ✓ Homogénéisation des connaissances du groupe à propos des procédés	✓ Cotation et analyse d'un protocole adolescent ✓ Rédaction des procédés par planche ✓ Synthèse des procédés
12h30		
Horaires	Demi-journée 2	Demi-journée 4
13h30	✓ Cotation Protocole TAT ✓ Elaboration de la rédaction des procédés	✓ Elaboration des problématiques ✓ Discussion sur le diagnostic différentiel ✓ Rédaction du compte rendu ✓ Conclusion et synthèse des deux journées
17h00		Evaluation de la formation et des acquis

TARIFS (TTC)

Tarifs formation (TTC) Formation 2 jours = 14 heures

Formation prise en charge par l'employeur : 490 €

Inscription en individuel : 395 € Spécial étudiant moins de 27 ans : 200 €

Une fois votre inscription réalisée, une confirmation vous sera envoyée dans un délai de 48h ouvrées.

Cette session peut faire l'objet d'adaptations spécifiques pour les stagiaires en situation de handicap. Pour toute demande, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : contact@appea.org.
Règlement intérieur disponible sur simple demande.

MÉTHODES, SUPPORTS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthode magistrale de transmission, méthode démonstrative de participation, et méthode interactive en alternance, avec échanges et ateliers.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PERMETTENT DE SUIVRE LA RÉALISATION DE L'ACTION

Feuille d'émargements signée
à la demi-journée par le
participant et le formateur

Certificat de réalisation de la formation remis à l'issue de la session.

DATES DES SESSIONS

Lieu à distance (visio zoom en direct)

- 11 et 12 décembre 2025
- 28 et 29 mai 2026
- 3 et 4 décembre 2026